

L'INDUSTREET

RAPPORT MORAL ET FINANCIER 2022

de l'exercice 2022 du Conseil d'administration
à l'Assemblée Générale ordinaire



L'INDUSTREET
SIÈGE : 2 RUE JOSÉPHINE BAKER – 93240 STAINS
ASSOCIATION DÉCLARÉE LE 31 OCTOBRE 2019 À LA PRÉFECTURE DE LA SEINE-SAINT-DENIS
PUBLIÉE LE 9 NOVEMBRE 2019 AU JOAF
RNA W931022712
SIREN 879 261 485

Le présent rapport est établi par le Conseil d'administration à destination de l'Assemblée Générale ordinaire annuelle devant statuer sur l'approbation des comptes de l'exercice social de l'association L'Industreet (ci-après « **l'Association** » ou « **L'Industreet** ») pour la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022.

I. PRESENTATION DE L'ACTIVITE DE L'ASSOCIATION AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

1. RAPPEL DE L'OBJET ET DES VALEURS DE L'ASSOCIATION

Créée à l'initiative de TotalEnergies SE et de la Fondation TotalEnergies, L'Industreet a pour objet d'apporter à des jeunes, avec ou sans qualification, éloignés des structures éducatives et de l'emploi, une formation gratuite à finalité professionnelle sur les métiers industriels d'avenir afin de leur permettre d'acquérir les compétences techniques, transverses et comportementales nécessaires à l'exercice d'un métier et de favoriser ainsi leur insertion professionnelle ou la poursuite de leurs études.

Dans ce cadre, l'Association a pour mission :

- D'accueillir gratuitement les jeunes sur le site du campus géré par l'Association et de prendre en charge leur formation dans le cadre de parcours proposés par l'Association, selon une approche pédagogique globale et innovante comprenant des périodes de sélection, d'intégration, de mise à niveau, d'acquisition des savoir-être fondamentaux et de compétences professionnelles techniques ;
- D'organiser et de gérer des actions et programmes de formation préparant à des titres ou certificats à finalité professionnelle reconnus par le ministère du travail, incluant des activités à vocation pédagogique, éducative, sociale, sportive, entrepreneuriale et culturelle contribuant à l'insertion professionnelle et à l'employabilité de ces jeunes ;
- De promouvoir des formations sur des métiers industriels d'avenir et de mobiliser, fédérer l'ensemble des acteurs publics et privés concernés par l'emploi et l'insertion professionnelle des jeunes, les pouvoirs publics et les entreprises autour du projet de l'association en vue de répondre aux besoins d'emplois de demain ;
- De proposer, le cas échéant, des solutions d'accompagnement, de restauration, d'hébergement et/ou de mobilité à certains des jeunes accueillis sur le campus de l'Association.

2. CREATION, GOUVERNANCE ET ORGANISATION DE L'ASSOCIATION

L'association L'Industreet, créée en novembre 2019 est régie par la loi du 1^{er} juillet 1901.

Composition du Conseil d'administration

Au 31 décembre 2022, le Conseil d'administration est composé de cinq administrateurs :

- **Madame Manoelle LEPOUTRE**, ancienne Déléguée Générale de la Fondation d'entreprise TotalEnergies, Présidente de L'Industreet ;
- **Monsieur Olivier BOURION**, Secrétaire Général de la Fondation d'entreprise TotalEnergies, Trésorier de L'Industreet ;
- **Monsieur Jacques-Emmanuel SAULNIER**, Délégué Général de La Fondation d'Entreprise TotalEnergies,
- **Monsieur Bruno COURME**, Directeur de la Division TotalEnergies Foundation ;
- **Monsieur Olivier DEPRAZ**, ancien Chef de projet de L'Industreet chez TotalEnergies.

Monsieur **Jacques-Emmanuel SAULNIER** a été nommé en qualité d'administrateur pour une durée de 3 ans par l'Assemblée Générale ordinaire du 10 juin 2022.

Les mandats des quatre administrateurs étant arrivés à expiration en 2022, ceux-ci ont été renouvelés pour une nouvelle durée de trois ans par l'Assemblée Générale ordinaire du 10 juin 2022. Lors de ce Conseil d'administration du 1^{er} juin 2022, les mandats de la Présidente, madame Manoelle LEPOUTRE et, du Trésorier, Olivier BOURION, ont été renouvelés par anticipation, sous condition du renouvellement de leur mandat par l'Assemblée Générale du 10 juin 2022 .

Deux réunions du Conseil d'administration ont eu lieu durant l'exercice 2022, les 1^{er} juin et 29 septembre 2022.

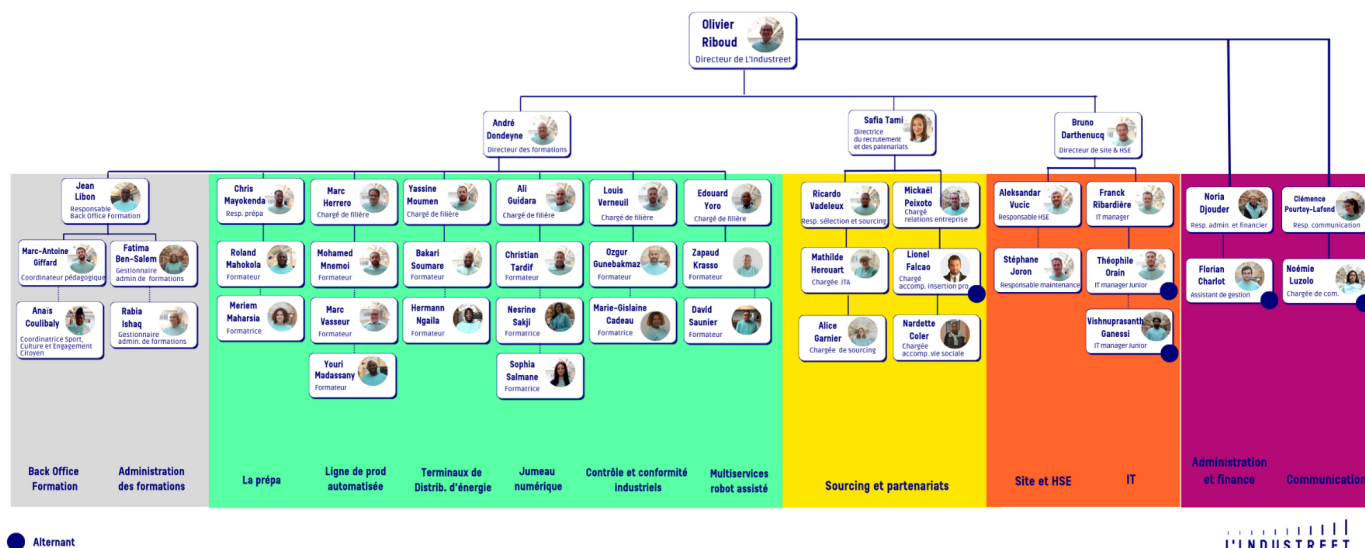
Les principales décisions adoptées concernent :

- La validation des comptes 2021, les prévisions de clôture de l'exercice 2022 et le budget 2023 ainsi que les besoins de trésorerie de l'Association,
- La proposition de renouvellement du mandat des administrateurs et de nomination d'un nouvel administrateur,
- Renouvellement du mandat de la Présidente et du Trésorier
- La nomination d'un nouveau commissaire aux comptes.

Effectif salarié de l'Association

Au 31 décembre 2022, l'effectif de L'Industreet était composé de 41 salariés et 5 alternants. La structure de l'effectif est détaillée dans l'organigramme de L'Industreet, exposé ci-après.

Organigramme de L'Industreet



Par son engagement, L'Industreet donne également la possibilité à des étudiants de valider leur cursus et d'acquérir une expérience professionnelle et les accueille ainsi en stage.

Stagiaires accueillis en 2022 :

- 4 stagiaires en niveau d'études supérieures (niveau Licence ou Master),
- 3 stagiaires en niveau d'études supérieures (DUT ou BTS),
- 1 stagiaire en niveau Lycée professionnel,
- 4 stagiaires de niveau 3ème pour découverte du monde de l'entreprise,
- 1 stage de formation humaine de 6 mois en début de formation pour un élève polytechnicien.

Dans le même esprit, L'Industreet est agréée par l'Agence du Service Civique pour accueillir des jeunes de ce dispositif. A ce titre, deux contrats ont été proposés en 2022.

Bénévolat dont a bénéficié l'Association

Le fonctionnement de L'Industreet repose également sur la contribution de bénévoles, représentant 103 actions de bénévolat pour un total de 1 724 h. Ceux-ci sont sollicités pour les missions suivantes :

- Mentorat d'un jeune pendant son parcours à L'Industreet : 21 bénévoles mobilisés représentant au total 504 h de bénévolat,

- Observation et évaluation de candidats lors des JTA (Journées Test d’Affinité) : 80 bénévoles mobilisés représentant au total 640 h de bénévolat,
- Participation à des actions de promotion de L’Industreet (salons, forums...) : 2 bénévoles mobilisés représentant au total 84 heures de bénévolat,
- Accompagnement à la gestion financière et administrative de l’Association : 1 bénévole mobilisé représentant 500 h de bénévolat.

La majorité des bénévoles a été recrutée via le programme Action! de la compagnie TotalEnergies pour les missions ponctuelles (JTA et promotion), grâce aussi à un partenariat avec « Tous Bénévoles » et enfin via LinkedIn.

Personnes détachées en mécénat de compétences :

Deux personnes ont été détachées par des entreprises dans le cadre de mécénat de compétences :

- Une par la société Rio Tinto à partir du 19 septembre 2022 à temps partiel, à raison de 2 jours par semaine
- Une par la compagnie TotalEnergies à partir du 1er décembre 2022 à plein temps.

3. PRINCIPALES ACTIONS RÉALISÉES AU COURS DE L’EXERCICE 2022

Premières certifications

Au cours de l’année 2022, 71 apprenants ont été certifiés complètement et 7 partiellement. Ils ont été célébrés lors de deux cérémonies de remise des certifications : le 21 mars et le 19 septembre. Étaient présents à cette dernière Patrick Pouyanné, Président Directeur Général de TotalEnergies ainsi que les maires de Pierrefitte et Stains, nos partenaires entreprises et associatifs ou encore les familles des apprenants certifiés.



Nombreux partenariats

L'Industreet multiplie les partenariats divers pour permettre aux apprenants d'entrer dans les meilleures conditions possibles sur le marché de l'emploi. Nous avons par exemple signé un partenariat entreprise avec BOMA. L'entreprise met à disposition plusieurs robots innovants de nettoyage et d'hygiène aux équipes pédagogiques de la filière multiservices robots assistés et leurs équipes viennent en faire la démonstration dans notre atelier à leurs clients.



Autres exemples, certains apprenants ont pu découvrir Le Collège de France, un haut lieu de la connaissance, et ont rencontré de nombreux chercheurs passionnants. D'autres sont allés à L'Institut du Monde arabe où ils ont travaillé sur une fresque et une maquette 3D du bâtiment.



Recrutement des apprenants

De nombreux évènements de sourcing et recrutement d'apprenants ont été mis en place au cours de l'année 2022 dont :

- Présence sur plusieurs salons et forums dont Paris pour l'emploi ou encore Jeunes d'avenir
- Campagne d'affichage dans les départements du 92, 93 et 94
- Visites tous les mercredis sur le site de L'Industreet, de groupes de jeunes de missions locales, Pôle-emploi, E2C, lycées pro...
- Une première journée de Test d'affinités en région, dans le département des Hauts-de-France
- Campagnes sur les réseaux sociaux tels que Snapchat, Tik Tok et Instagram

A fin 2022, L'Industreet comptait 204 jeunes en cours de formation.

Pédagogie

L'exercice 2022 met en évidence la réussite du programme pédagogique de L'Industreet qui répond aux besoins de jeunes qui n'ont pas trouvé leur place dans d'autres établissements scolaires ou de formation. Cet exercice confirme aussi la capacité à former en même temps des profils très différents avec une grande hétérogénéité de niveau à l'entrée du cursus de formation. D'autre part, le développement de nombreux partenariats et l'embauche de 41 apprenants illustrent le besoin en techniciens qualifiés du secteur industriel.

Une nouvelle formation a vu le jour en 2022 avec l'accueil d'apprenants pour le métier "Développeur Noc Code". C'est un métier innovant qui rend le développement de solutions digitales plus accessible, grâce à des outils et plateformes visuelles NoCode qui touchent tous les domaines. Le NoCode est une nouvelle étape dans l'évolution de l'informatique qui vient accélérer la transformation digitale en cours dans les entreprises.

Les neuf autres formations métiers de L'Industreet ont continué à développer de nouveaux projets :

- un projet de maquettage technique d'une micro-crèche partenaire par les apprenants en BIM (Building Information Modeling);
- la réalisation d'un kart unique fonctionnant à l'aide d'un panneau photovoltaïque ;
- une première entreprise est née sur le campus, [Travor](#), qui accompagne les entreprises et les particuliers dans la création de dossiers d'autorisation d'urbanisme, créée par Idriss Mounjeddine apprenant certifié Bim modelleur à L'Industreet, en février 2022.
- une semaine d'immersion dans une usine pédagogique, OLEUM pour les apprenants en CND (contrôle non destructif).



Pour développer leurs compétences comportementales, les apprenants sont aussi amenés à prendre part à des projets transverses comme :

- une maraude pendant l'hiver pour aider les personnes vivant dans la rue ;
- des cours de théâtre et de prise de parole en public ;
- le projet "Ta Peine Ma Peine", pour découvrir les instances judiciaires ;
- le concours Je Filme Ma Formation, pour apprendre à réaliser un film de A à Z.

Les apprenants développent ainsi des compétences techniques et comportementales essentielles à leur insertion professionnelle.

Stages et emplois

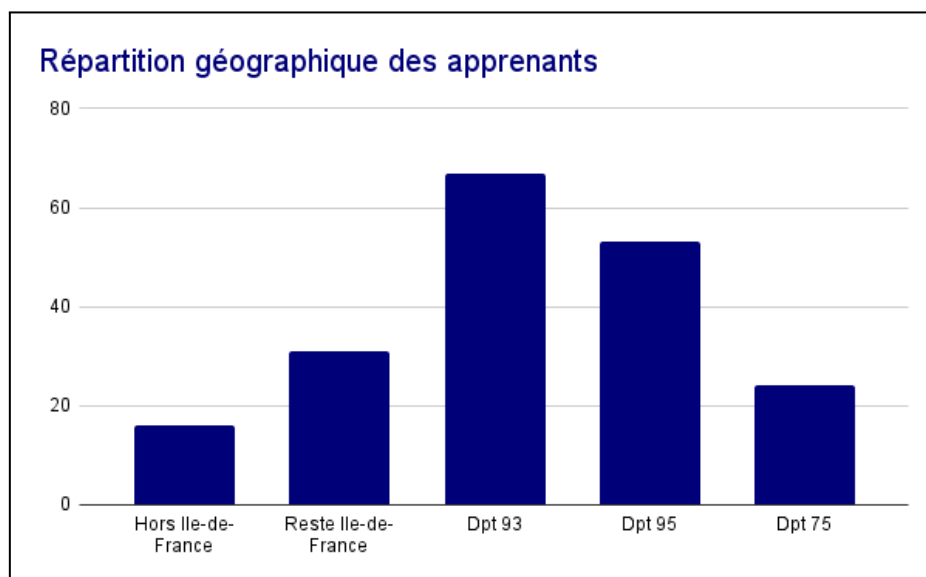
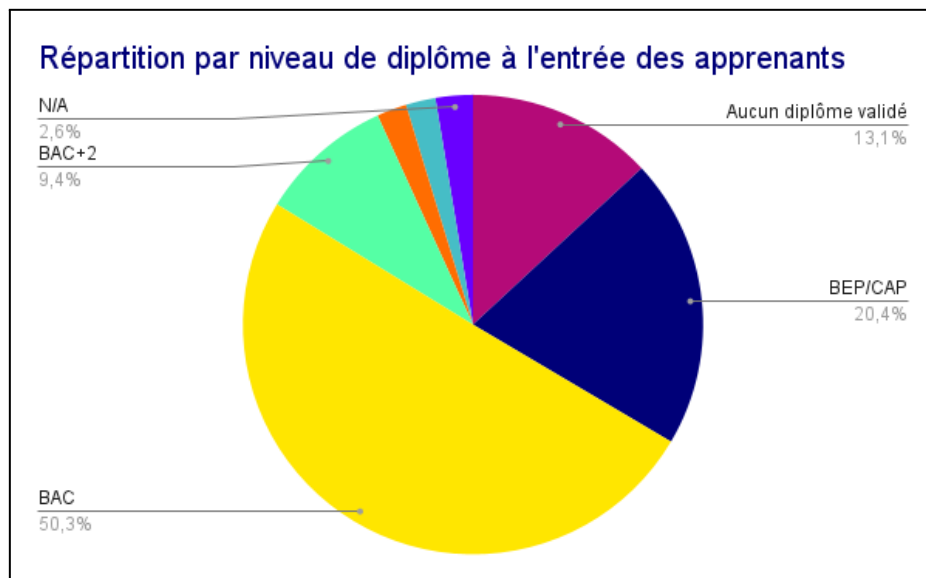
Chaque apprenant en formation se prépare à un métier de façon continue et présenteielle sur le campus puis effectue un stage d'au moins 1 mois, pouvant aller jusqu'à 6 mois, en fonction du besoin du jeune ou de l'entreprise. Cela confirme l'engagement de L'Industreet à personnaliser le parcours de chaque apprenant.

128 jeunes ont effectué ou débuté un stage en 2022. Deux job datings ont été organisés sur le campus réunissant en moyenne 20 entreprises venues rencontrer les apprenants de L'Industreet. Ainsi, cent partenariats avec des entreprises ont été développés sur cet exercice comme avec la RATP, Air France Industries, As System, Ponticelli Frères, Guerbet, Fives.

41 apprenants ont signé un CDD ou CDI en 2022, 21 apprenants ont choisi de poursuivre leurs études, majoritairement en licence professionnelle, et 13 en recherche d'emploi le 31 décembre 2022.

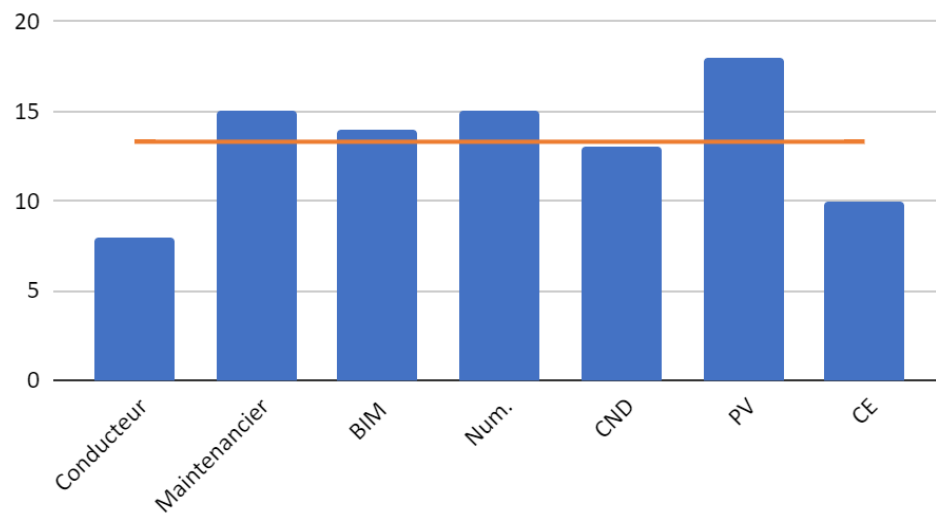
Les apprenants - chiffres clés :

- 191 jeunes admis en formation pendant l'année 2022 s'ajoutant aux 201 jeunes admis en 2021.
- 15% de femmes
- Moyenne d'âge des apprenants : 23 ans



A L'Industreet, le temps de parcours est individualisé. Des apprenants entrent chaque mois et d'autres sortent en tout temps après l'obtention de leur certification et la signature d'un CDI par exemple. Le temps moyen passé par un apprenant à L'Industreet pour obtenir sa certification est de 13,3 mois. Le graphique ci-après détaille les durées de formation pour les apprenants certifiés en 2022.

Temps moyen en formation métier (mois)



4. CONVENTIONS ET PARTENARIATS CONCLUS AU COURS DE L'EXERCICE 2022

Mécénat

La convention cadre de mécénat n°C002348 effective jusqu'au 31 décembre 2022 a été signée le 9 décembre 2019 entre la Fondation d'entreprise TotalEnergies et L'Industreet. Cette convention permet d'assurer le financement de la mission de l'Association, son fonctionnement ainsi que ses investissements. Un comité de pilotage permet d'assurer un suivi régulier des appels de fonds, du budget et des dépenses engagées, sous la responsabilité de la Présidente, du Trésorier et le contrôle du Conseil d'administration.

A ce titre, un avenant n°1 a été signé le 21 décembre 2021 pour actualiser le montant de la contribution de la fondation TotalEnergies au titre de l'exercice 2021, passant d'un montant initial prévu de 11 millions d'euros dans la convention initiale à un montant de huit millions six cents mille euros.

Un avenant n°2 signé le 30 novembre 2022 apporte notamment les précisions suivantes :

- Prorogation de la convention cadre pour une durée d'un an à compter de son terme soit jusqu'au 31 décembre 2023
- Révision du montant de la contribution financière pour l'année 2022 à un montant de dix millions cinquante mille euros contre dix millions cinq cent mille euros initialement.

Dans le cadre de cette convention cadre de mécénat, L'Industreet a accordé à TotalEnergies SE en 2022, les contreparties suivantes dans le strict respect des dispositions contractuelles et légales :

- Mise à disposition des locaux du Campus de L'Industreet (évaluée à 72.235 €) pour :
 - le lancement campagne "Fondation pour la jeunesse" le 21 mars 2022
 - le Top 200 TotalEnergies E&P le 29 mars 2022
 - la convention HSEQ Marketing Services le 1^{er} décembre 2022
 - la Journée des partenaires organisée par La Fondation TotalEnergies le 7 décembre 2022
 - la cérémonie des RC AWARDS le 15 décembre 2022
- Mise à disposition d'espaces dédiés du Campus de L'Industreet (évaluée à 5.780 €) pour :
 - un séminaire pour l'association TPA le 22 mars 2022,
 - une convention de l'association Universcience le 30 mars 2022,
 - deux journées de séminaires du programme dirigeants les 15 avril et 13 septembre 2022.

Mécénat de compétences

Dans le cadre de conventions de mécénat de compétences, deux personnes ont été détachées par les sociétés Rio Tinto et TotalEnergies pour accompagner L'Industreet.

A ce titre, deux conventions tripartites de mise à disposition à durée déterminée ont été signées :

- Une convention entre la société Rio Tinto, une de leur collaboratrice et L'Industreet pour la période du 19 septembre 2022 au 31 décembre 2022, pour une mission de 2 jours par semaine. Cette convention a été prorogée le 6 décembre 2022 pour un an.
- Une convention entre la compagnie TotalEnergies Raffinage Chimie, un de leur collaborateur et L'Industreet en date du 1^{er} décembre 2022 pour une mission à plein temps d'une durée de deux ans.

Convention de recherche

La convention de recherche signée entre L'Industreet et l'Université Paris Sorbonne Nord pour la période du 1^{er} décembre 2020 au 29 février 2024 en vue de la réalisation d'une étude d'impact sur le concept pédagogique mis en place et la posture des formateurs est toujours en cours.

Hébergement

Pour permettre d'accueillir des jeunes venant de province, de la grande banlieue ou en fragilité sociale en raison de problématiques de logement, il est prévu la construction d'une résidence d'hébergement de 75 chambres à proximité du centre de formation. La livraison de ce bâtiment doit avoir lieu au quatrième trimestre 2023. En attendant, des solutions provisoires d'hébergement ont été mises en place.

En 2021 L'Industreet a signé une convention avec l'association PARME dans le but de pouvoir bénéficier de l'accès à 15 logements dans leur résidence de Pierrefitte. L'association PARME a pour objet la location et la gestion de chambres et studios meublés en foyers ou résidences, d'appartements meublés destinés à l'hébergement temporaire de jeunes travailleurs, jeunes actifs, de salariés en mobilité géographique, d'étudiants et de stagiaires en formation. Cette convention a pris fin le 31 décembre 2022.

En 2022 L'Industreet a augmenté sa capacité d'accueil en signant une nouvelle convention d'hébergement avec la société "les belles années" pour la mise à disposition de 20 chambres dans une résidence étudiante à Pierrefitte sur Seine et de 30 chambres dans une résidence étudiante de Bobigny. Ces conventions seront résiliées dès la livraison de la résidence dédiée à Stains au quatrième trimestre 2023.

II. COMPTE-RENDU DE LA GESTION FINANCIÈRE ET PRÉSENTATION DES COMPTES DU TROISIÈME EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

Les comptes annuels du 3^{ème} exercice clos le 31 décembre 2022 ont été établis conformément au nouveau règlement ANC n°2018-06.

Compte de résultat

Pour son 3^{ème} exercice, clos le 31 décembre 2022, d'une durée de 12 mois, l'Association a bénéficié d'un versement de 10.050.000 € de la Fondation d'entreprise TotalEnergies dans le cadre de l'avenant 2 à la convention cadre de mécénat signée le 30 novembre 2022 visé ci-avant, contre 8.600.000 € au titre du 2^{ème} exercice clos le 31 décembre 2021.

Les charges d'exploitation de l'Association au cours de cet exercice se sont élevées à 10.452.057 € réparties comme suit :

- Achats de matières premières : 22 k€
- Autres achats et charges externes : 6.353 k€
- Impôts et taxes : 438 k€
- Charges de personnel : 2.799 k€
- Autres charges : 86 k€
- Dotations aux amortissements : 753 k€ sur les immobilisations corporelles et incorporelles.

Le résultat d'exploitation est ainsi déficitaire pour s'élever à -297.704 € en 2022, contre un résultat négatif de -312.520 € en 2021.

Aucun résultat financier n'a été enregistré en 2022, comme en 2021.

Le résultat exceptionnel est en déficit à -386.904 € en 2022 dû à :

- des mises au rebut : -369 k€
- des dotations exceptionnelles pour risques : -48 k€
- des reprises de dotations exceptionnelles : +30 k€

contre un résultat exceptionnel de -30 k€ en 2021.

L'exercice 2022 se solde par un déficit de -684.608 €, contre un déficit de -342.421 € en 2021.

Bilan

Le total de l'actif s'élève à montant net de 5.696.632 € dont 4.109.549 € au titre des immobilisations.

Le total du passif s'élève à 5.696.632 €

- Le total des dettes et provisions s'élève à 2.051.178 € dont 506.237 € au titre des factures non parvenues.
- Le total des fonds propres s'élève ainsi à 3.645.454 € au 31 décembre 2022.

A fin décembre 2022, la Trésorerie s'élève à 1.227 k€ contre 1.669 k€ au 31 décembre 2021.

Immobilisations :

L'Association a investi dans son infrastructure, cela se traduit par la présentation du tableau d'immobilisations brutes suivant :

Type d'investissements	Montant en K euros
Immobilisations incorporelles	1 021
Immobilisations incorporelles – en cours	16
Immobilisations corporelles – Installations techniques, matériels et outils industriels	2 664
Autres immobilisations corporelles	1 642
Immobilisations corporelles – En cours	22
Immobilisations financières	17
Total	5 382

Les investissements incorporels correspondent :

- aux développements du site internet de l'Association, ayant pour but de promouvoir le projet, d'attirer des candidats,
- à la création des parcours et supports pédagogiques des futurs apprenants.

Les investissements corporels correspondent à l'aménagement du campus pour en faire un centre de formation avec des équipements dotés des dernières technologies. Le but est de former des jeunes aux métiers de l'industrie du futur, conformément à l'objet de l'Association.

III. EVOLUTION PRÉVISIBLE DE LA SITUATION DE L'ASSOCIATION SUR L'EXERCICE EN COURS ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Projets sur l'exercice 2023 :

L'année 2022 a permis de valider notre capacité à former des jeunes avec ou sans diplôme sur des métiers de techniciens et techniciens supérieurs avec des modalités pédagogiques différentes.

En 2023 nous nous attacherons à consolider nos processus d'accueil et de formation en :

- sollicitant la certification Qualiopi qui vise à évaluer la qualité du parcours de formation proposé par L'Industreet, depuis l'analyse des besoins jusqu'à l'évaluation de la formation elle-même. Cela permet également de s'assurer que l'Industreet est en mesure de délivrer des prestations de qualité, en termes d'accompagnement, de suivi et de résultats. En tout, 27 critères sont à respecter pour obtenir cette certification. Un audit sera mené par l'AFNOR, organisme certificateur indépendant, accrédité par le Comité français d'accréditation (COFRAC).
- augmentant le nombre de jeunes accueillis pour atteindre un objectif de 300 en 2023

et 400 par an à partir de 2024. Cette augmentation sera faite en accueillant plus d'apprenants issus de province et des territoires d'outre-mer grâce à l'ouverture de notre résidence.

- étudiant l'opportunité d'ouvrir de nouvelles filières de formation notamment liées aux nouveaux métiers autour de la production et de la distribution de nouvelles énergies telles que l'hydrogène. C'est une des missions de la personne en mécénat de compétences mise à disposition par TotalEnergies.

Deux autres actions seront à mettre en œuvre pour 2023 :

- Le renouvellement de la convention de mécénat avec la fondation TotalEnergies dont le dernier avenant arrive à échéance le 31 décembre 2023,
- Le suivi du chantier de construction de la résidence d'hébergement, la réception du bâtiment et la mise en place du cadre juridique pour son exploitation par une société spécialisée. La livraison de la résidence est prévue au quatrième trimestre 2023.

Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice :

Entre le 1^{er} janvier 2022 et la date d'établissement du présent rapport, aucun événement important susceptible d'avoir un impact significatif sur les comptes n'est à signaler.

* * * * *

Le Conseil d'administration invite l'Assemblée Générale ordinaire à bien vouloir approuver les comptes annuels du troisième exercice clos le 31 décembre 2022 tels qu'ils sont présentés et à adopter les résolutions qui sont soumises à son vote et, notamment, la nomination d'un nouvel administrateur en adjonction.

Le 6 juin 2023

A blue ink signature, likely of Madame Manoelle LEPOUTRE, consisting of several fluid, overlapping loops and strokes.

Pour le Conseil d'administration
Madame Manoelle LEPOUTRE
Présidente